

FICHE NAVETTE n°2010/17

Conseil de Quartier

- Avis
- Questions
- Proposition

Bureaudate : 2/12/2010

Commission date :

Thème

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de 2008 a pour but d'améliorer la qualité de l'air et d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation européenne et d'améliorer les connaissances dans le domaine de la qualité de l'air. Comment se fait-il que sur le Cours de Verdun (axe qui reçoit le plus de trafic intra-muros), il n'y ait pas de « site fixe trafic » mis en place par la COPARLY, pour analyser l'état de l'air en permanence. Il y en a tout autour (Gerland, Mulatière, Berthelot, Point du Jour, St Just), mais rien sur l'axe le plus pollué ? Pourrait-on envisager dans installer un « site fixe trafic » dans les meilleurs délais, et suivre ainsi la qualité de l'air à cet endroit particulièrement exposé, avec 18 voies de circulation en parallèles ? En ce moment, la COPARLY a installé un « site mobile » d'analyse place Gensoul. Pourrait-on connaître les résultats d'analyse sur le volume de NO₂, PM₁₀, SO₂, CO, métaux lourds qui sont constatés et connaître donc leur dépassement par rapport aux valeurs limites de 2005 ou 2010 obligatoires ou des valeurs cible 2010/2012 du P.P.A. ? De quelle manière pourrait-on être informé périodiquement de ces résultats sans avoir à les demander ?

Date de réception au service Affaires décentralisées (mail ; courrier) 2 décembre 2010
Validation par le président du CQ : 10 décembre 2010

Traitement de la demande

Avis de la mairie d'Arrondissement :

La Mairie du 2^{ème} arrondissement est favorable à l'installation de ce site fixe trafic.

Outre le bruit, la pollution semble être une explication au nombre de logements vacants sur cette partie du cours de Verdun. Une diminution du trafic, une réduction du nombre de voies et une végétalisation pourraient améliorer l'environnement avant la mise en place de mesures plus radicales.

Des informations sur la qualité de l'air en Rhône Alpes sont disponibles auprès d'**Atmo-RhôneAlpes**, Groupement d'Intérêt Economique d'Associations agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air AMPASEL - ASCOPARG - ATMO Drôme Ardèche - COPARLY - SUP'AIR

Standard : 04 38 49 92 20 - contact@atmo-rhonealpes.org
Info air : www.atmo-rhonealpes.org / 0810 800 710 (numéro azur)

Transmission de la demande à : Gérard CLAISSE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative et des relations avec les usagers, copie Marie-Hélène NOUGAREDE, référente Démocratie Participative de la Ville de Lyon

le : 24/12/2010

Retour avis Maire d'arrondissement au Président et/ou au Vice-Président le : 24/12/2010

Suite donnée :

Retour Suite donnée au Président et/ou au Vice-Président le :